

Mention d'information  
RGPD

# Prévention de la désinsertion professionnelle

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dénommé « Prévention de la désinsertion professionnelle » dont la finalité est la prévention de la désinsertion professionnelle des assurés sociaux agricoles dont l'état de santé est dégradé du fait d'un accident ou d'une maladie, d'origine professionnelle ou non.

Le traitement a pour objectifs de :

- Mettre en œuvre des actions de promotion et d'accompagnement de la prévention de la désinsertion professionnelle pour favoriser le maintien dans l'emploi des salariés et non-salariés agricoles
- Piloter l'activité de prévention de la désinsertion professionnelle (suivi de l'activité des salariés, traces) et l'évaluation de la qualité du service rendu aux assurés sociaux agricoles particulièrement sur les situations individuelles, nominatives, caractérisées de complexes (lorsque la cellule identifie un point de blocage).
- Produire des statistiques relatives à de la mise en œuvre de la politique de prévention de la désinsertion professionnelle agricole à partir des données préalablement anonymisées.
- Tracer les coordonnées des différents services du guichet unique ASS SST CM
- Simplifier la saisie sur les autres outils métiers (Atoutprev, Dosoc) en évitant la double saisie.

Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la Mutualité Sociale Agricole est soumise.

Les catégories d'informations traitées sont les suivantes :

- NIR
- Les données d'identification
- Vie personnelle
- Vie professionnelle
- Données de santé
- Autres : date début de l'arrêt de travail

La Mutualité Sociale Agricole est amenée à collecter vos données personnelles (directement, à partir de la fiche de recueil du consentement, et indirectement, à partir des bases de données de votre caisse). Les informations du traitement sont conservées pendant 5 ans à partir de la clôture de votre dossier.

L'accès à l'ensemble des informations est réservé aux agents de votre caisse de Mutualité Sociale Agricole en charge du service de l'activité ASS, SST et CM, individuellement habilités par le Directeur

de la caisse et au personnel de la Direction SST, de la Direction DCMGOS et du Département de l'Accompagnement et du Développement Social

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation aux données qui vous concernent. Compte tenu du motif d'obligation légale que revêt ce traitement, le droit d'opposition ne s'applique pas. Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de votre caisse de Mutualité Sociale Agricole ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07](#)